

SESSION ORDINAIRE UNIQUE 2010-2011

Rapport

Fait au nom de la Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique

SUR

Le projet de loi n°12/2011 relatif à la première loi de Finances rectificative pour l'année 2011

Par

M. Abdoulaye NDOUR

Rapporteur

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Madame, Monsieur les Ministres,
Mes chers collègues

La Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique s'est réunie le mardi 14 juin 2011, sous la présidence de Madame Oumou SOW première vice-présidente de ladite Commission à l'effet d'examiner le projet de loi n°12/2011 relatif à la première loi de Finances rectificative pour l'année 2011.

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances et Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre délégué chargé du Budget, entourés de leurs principaux Collaborateurs.

Ouvrant la séance, Madame la Présidente a souhaité la bienvenue à Monsieur le Ministre d'Etat et à toute l'équipe qui l'accompagne.

Invité à prendre la parole, Monsieur le Ministre d'Etat a exposé les motifs du projet de loi:

Dans ce sens, il dira que le présent projet de loi de Finances rectificative (LFR) de l'année 2011 a pour objet :

- de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre, dans sa première année, du Plan d'urgence pour le secteur de l'électricité dénommé « Plan Takkal » ;
- de procéder à des réaménagements de certaines dotations budgétaires ouvertes par la loi de Finances initiale 2011, suite à l'application du décret 2011-234 du 17 mai 2011 portant répartition des services de l'Etat et de contrôle des établissements publics, sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence, la Primature et les Ministères, mais aussi pour l'ouverture des crédits à affecter au Fonds Spécial de soutien au Secteur de l'énergie(FSE) ;
- de procéder à une réaffectation d'une partie de l'emprunt non concessionnel initialement programmé au profit du projet de prolongement de l'autoroute à péage ;
- de soumettre à la formalité de ratification, prévue par l'article 12 de la loi organique, les décrets d'avances pris au cours de l'année 2010 et de l'année 2011 ;
- et enfin, de prévoir et d'autoriser, conformément à l'article 16 de la loi 2009-09 portant loi organique relative aux lois de finances, le recours à l'emprunt de 227,7 milliards de Francs CFA, mobilisés sur le marché international. Sur ce montant, 95,890 milliards de francs CFA ont déjà été autorisés par la loi de finances initiale de 2011.

Globalement, les ressources du projet de LFR 2011 sont arrêtées à un montant de 2284,7 milliards de francs CFA alors que les charges se chiffrent à un montant de 2 333,9 milliards de francs CFA. Il en résulte un déficit de l'ordre de 47,2 milliards de francs CFA.

En ce qui concerne le Budget général, les recettes projettent des améliorations de recouvrements attendues, notamment, sur la taxe sur les produits pétroliers (10 milliards de francs CFA), sur la taxe sur les biens et services (8,8 milliards de Francs CFA) et des versements supplémentaires au titre des dons budgétaires (7,9 milliards de francs CFA).

Quant aux dépenses du Budget général, elles enregistrent un accroissement du service de la dette de 103,8 milliards de Francs CFA ; somme qui comprend notamment le coût de l'échange des Euro bonds. Ces dépenses retracent également les variations positives de 45 milliards de francs CFA sur les « autres dépenses courantes » et de 56, milliards de Francs CFA sur les dépenses d'investissement.

Ces hausses d'allocations couvrent une partie du financement des diverses activités prévues dans le « Plan Takkal » pour la gestion courante, tandis que l'autre partie est complétée par les montants dégagés, suite à un réaménagement budgétaire.

S'agissant des autres dépenses courantes, il a été procédé :

- à un transfert des crédits de 26,1 milliards de Francs CFA déjà inscrits dans la loi de finances initiale en dépenses de fonctionnement vers les dépenses de transfert courant pour la couverture du gap tarifaire de la SENELEC ;
- à l'inscription d'une mesure nouvelle de 45 milliards de crédits précités pour mettre à niveau ces prévisions, conformément au Plan précités ;
- à un transfert de 4,9 milliards vers le budget d'investissement.

Ainsi, l'enveloppe des autres dépenses courantes passe-t-elle de 588,2 milliards de Francs CFA à 628,2 milliards dans la présente loi de finances rectificative.

Concernant le budget d'investissement, la LFR 2011 a un double objet : l'affectation des crédits additionnels (1) d'un montant de 56,4 milliards de francs CFA, le réaménagement budgétaire (2) à hauteur de 62,5 milliards de francs CFA du projet de prolongement de l'autoroute à péage de Diamniadio à AIBD-Mbour -Thiès au profit du « Plan Takkal ».

1. Crédits additionnels

Les crédits additionnels alloués à l'investissement portent sur un montant de 56,4 milliards de francs destinés :

- à la mise en œuvre du « Plan Takkal » pour 51,5 milliards de francs CFA ;
- au complément de financement dans le cadre du projet d'équipement et de défense nationale pour un montant de 4,9 milliards de FCFA.

Ainsi, l'enveloppe des crédits affectés aux investissements publics sur les ressources internes de la gestion 2011, initialement arrêtée à la somme de 517,7 milliards de FCFA, passe à 574,2 milliards de FCFA, tandis que les ressources extérieures sont de 281 milliards de FCFA.

Le montant cumulé des ressources (intérieures et extérieures) affectées aux investissements augmente en passant de 798,7 milliards de FCFA à 855,2 milliards FCFA.

2. Réaménagement budgétaire

Les ressources d'un montant de 92,5 milliards de FCFA initialement affectées au projet de prolongement de l'autoroute à péage de Diamniadio à AIBD-Mbour- Thiès ont fait l'objet d'un réaménagement budgétaire pour un montant de 62,5 milliards de FCFA pour le « Plan Takkal ».

A ces montants, s'ajoutent des crédits d'un montant de 25 milliards de FCFA ouverts par décret n°2011-259 du 21 février 2011 et dont la ratification est proposée dans la présente LFR.

Au total, le Fonds spécial de soutien au secteur de l'Energie (FSE) bénéficiera de crédits de 210,1 milliards de FCFA, dont 71,1 milliards de FCFA inscrits en fonctionnement et 139 milliards de francs CFA retracés dans l'investissement.

En dehors de ces opérations, le projet de LFR 2011 va permettre, selon Monsieur le Ministre d'Etat, en application des dispositions de l'article 12 de la loi n°2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances, de procéder à la ratification des décrets d'avance pris au cours des gestions 2010 et 2011.

Pour finir, il dira que, le présent projet de LFR prend en compte l'emprunt obligataire international, réalisé en mai 2011, qui a permis de mobiliser 500 millions de dollars, soit 227,7 milliards de francs CFA, à travers ,d'une part une levée de fonds de 123,4 milliards de francs CFA et, d'autre part, un échange des obligations émises en 2009 (euro bonds) pour un montant de 88 milliards par celles de 2011 pour un montant de 91,1 milliards de francs CFA. Toutefois, la loi de finances initiale 2011 avait prévu la prise en charge d'un montant d'emprunt de 92 milliards de francs CFA et augmenté des charges d'intérêts de 8 milliards dans le cadre du financement de l'autoroute à péage.

Les incidences de cette opération sont retracées dans l'évaluation de l'encours et du service de la dette au 24 mai 2011(repris annexe) et dans l'article 3 alinéa II de la présente LFR.

Prenant la parole, à la suite de Monsieur le Ministre d'Etat, vos Commissaires ont d'abord tenu à le féliciter et à l'encourager pour les efforts fournis à la tête du département de l'Economie et des Finances. Ils se sont réjouis des efforts consentis par le Gouvernement pour élaborer ce présent projet de loi de finances rectificative dans l'optique de prendre en charge une préoccupation majeure des populations qu'est la question énergétique.

Ils ont ensuite formulé des préoccupations et suggestions pouvant se résumer aux points suivants :

- Vos Commissaires ont d'abord rappelé que le Parlement, lors d'une séance de travail avec Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Energie, avait déjà exprimé son soutien au « plan Takkal » tout en formulant deux recommandations majeures, à savoir l'accélération de sa mise en œuvre et l'intégration plus significative des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de ce plan. En effet, ils ont considéré que les pays non producteurs de pétrole mais bien nantis en énergie solaire, comme le nôtre, doivent miser sur les énergies renouvelables.

- Vos Commissaires ont estimé également que c'est dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations que le Gouvernement a certainement, dans des délais très réduits, élaboré des propositions qui sont, aujourd'hui, soumises aux parlementaires.
- Ils se sont, par ailleurs, préoccupés des difficultés qui semblent subsister dans le secteur de l'énergie malgré un décret d'avance d'un montant d'environ vingt milliards de F CFA, engagé dans le cadre du « plan Takkal ». Dans ce sens, ils ont souhaité avoir une idée sur les réajustements du calendrier évoqué, compte tenu des dispositions prises par le Gouvernement, car ils restent sceptiques par rapport au délai fixé, malgré la mobilisation des fonds. Egalement, l'opérationnalité du Fonds de soutien à l'énergie a été soulevée par vos Commissaires, compte tenu des difficultés relatives à l'acquisition de combustible.
- Sur un autre registre, vos Commissaires ont, rappelant leur caractère urgent, sollicité l'achèvement des travaux des hôpitaux de Fatick et de Ziguinchor, la prise de mesures préventives pour les inondations et la reprise des travaux de construction du lycée de Sédhiou.
- L'exploitation des rapports de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) relativement aux demandes de renseignements et de prix (DRP) est souhaitée dans le sens d'élargir de façon considérable l'assiette fiscale.
- Aussi, ont-ils souhaité l'augmentation du fonds d'intervention d'urgence pour les inondations ainsi que la valorisation des agents communautaires de santé.
- Le secteur de la Santé est resté une préoccupation centrale de vos Commissaires qui ont proposé une amnistie de la partie fiscale de la dette des hôpitaux pour en faciliter l'amortissement ; solution qui, ont-ils rappelé, a été adoptée pour les entreprises de presse. Egalement préoccupés par la récurrence des revendications syndicales des travailleurs de la santé - souvent à incidences financières - ils ont appelé Monsieur le Ministre d'Etat à se prononcer sur la question. Ces revendications, estiment-ils, en grande partie et au même titre que celles qui portent sur les salaires des agents de la santé communautaire, devront trouver solution avec la création d'un statut du personnel de la santé.
- Enfin Monsieur le Ministre d'Etat a aussi été interpellé sur les retards de paiements notés au niveau des logements conventionnés, sur les rapports entre le déficit budgétaire et les retards de paiements constatés dans certains secteurs, sur les subventions apportées aux intrants et aux semences agricoles ainsi que sur le décret d'avance de 20 milliards pour couvrir des dépenses du Festival Mondial des Arts Nègres.

Reprenant la parole, Monsieur le Ministre d'Etat a d'abord remercié vos Commissaires pour les propos tenus à son endroit et vis-à-vis de ses collaborateurs. Il s'est ensuite réjoui de la qualité de leurs interventions avant d'apporter des réponses à leurs différentes préoccupations.

Monsieur le Ministre d'Etat a indiqué que le Gouvernement travaille depuis longtemps sur la mobilisation des ressources et au paiement des dépenses du Fonds de soutien à l'Energie. A ce sujet, il a, par rapport à la mobilisation des ressources, ciblé dans cette présente LFR plusieurs actions parmi lesquelles le réaménagement budgétaire, la création d'un certain nombre de taxes parafiscales et l'affectation d'une partie de l'emprunt obligataire international.

En effet, le Ministère de l'Economie et des Finances s'est parfaitement acquitté des actions relevant de sa responsabilité.

Pour le Fonds de soutien à l'Energie créé en 2011, Monsieur le Ministre d'Etat a précisé que son objectif consiste à mobiliser les ressources tirées du budget, des taxes parafiscales et des ressources extérieures. Garantissant son opérationnalité, il révèle le financement d'opérations de location de capacités, dont les 20 premiers mégawatts seront disponibles d'ici le 18 juin prochain

Concernant les problèmes d'approvisionnement soulevés sur le combustible, il a indiqué que des conditions préalables sont à remplir par la SENELEC en vue du paiement, à savoir la signature des marchés dont l'approbation par la Direction centrale des Marchés publics (DCMP) est sollicitée. Il a affirmé être disposé à procéder au paiement des approvisionnements en combustibles dès que la demande de décaissement sera faite par la SENELEC.

Relativement à la faible prise en compte des énergies renouvelables dans le « plan Takkal », il a rappelé que Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Energie avait déploré la situation et une stratégie est en train d'être définie pour compléter le plan. Seulement, précise-t-il, le plan est établi juste pour l'horizon 2014 et par conséquent, toutes les stratégies, pour le long terme, portant sur les énergies renouvelables seront prises en charge par le budget et non pas par le Fonds de Soutien à l'Energie dont l'objectif précis est de réhabiliter les infrastructures de production de transport et de régler les problèmes d'approvisionnement.

Par ailleurs, dans les mesures d'accompagnement, il avait été convenu, dans le cadre de la diminution du prix des achats de combustibles, de faire en sorte que l'électrification urbaine soit assurée le plus possible par l'énergie solaire.

Relativement à l'achèvement des travaux des hôpitaux de Factik et de Ziguinchor, il a souligné que c'est une priorité qui, au même titre que les mesures relatives aux inondations, avait été prise en charge par le budget. A ce titre, un montant d'un milliard était prévu, en plus des fonds reportés du budget de 2010. La somme restante à payer sera prise en compte, en accord avec Monsieur le Ministre de la Santé, dans le budget de 2012.

Pour le décret d'avance de 20 milliards relatif au Festival Mondial des Arts Nègres, Monsieur le Ministre d'Etat a fait savoir que ce montant était destiné à la prise en charge des paiements, car les participations des pays ne parvenaient pas à couvrir les dépenses.

Sur la situation du personnel de santé, il retient, en substance, que les revendications portent généralement sur des questions de salaires et de primes, alors que le Gouvernement de l'Alternance a déjà beaucoup fait en matière d'augmentation de salaire. De façon générale appelle-t-il à plus de cohérence des accords avec les partenaires sociaux et rappelle dans la foulée, que le visa préalable du MEF est requis pour tout accord ayant une incidence financière.

Relativement à la dette hospitalière, Monsieur le Ministre d'Etat révèle l'inscription dans le budget de crédits destinés à la couvrir, tout en soulignant que les charges de personnels ne doivent plus être réglées à partir des crédits destinés à payer les dettes. C'est dans cette même dynamique qu'il a précisé

que les Collectivités locales peuvent prendre en charge ces agents, à travers le Fonds de dotation de la décentralisation, dont une part est destinée au secteur de la Santé

Réagissant à la proposition préconisant une amnistie fiscale de la dette des hôpitaux, il rappelle l'interdiction faite aux autorités par le Code général des impôts de procéder à des actes de cette nature.

Pour le paiement des logements conventionnés, Monsieur le Ministre d'Etat a indiqué qu'au titre de l'année 2010, les trois trimestres sont payés et le dernier est déjà mandaté, mais ne pourra être payé que sur les crédits de l'année 2011. A ce niveau, il a déploré la façon de distribuer ces types de logement et le comportement de certains fonctionnaires qui refusent de céder leurs logements, une fois à la retraite.

Pour la dette des opérateurs privés stockeurs (OPS), il a affirmé qu'une avance de six milliards a déjà été faite et les dix autres milliards seront réglés avant la campagne agricole de cette année. Il a, par ailleurs, proposé, pour une meilleure rationalisation des subventions, que les semences soient tirées des récoltes annuelles. Egalement, de bonnes dispositions sont prises pour la fourniture d'engrais a-t-il annoncé.

Relativement aux demandes de renseignements et de prix (DRP), il a souligné que, pour tous paiements faits au niveau du Trésor, des précomptes sont effectués et des informations sont aussi communiquées à la Direction générale des Impôts et Domaines.

Se prononçant sur la différence entre « déficit budgétaire » et « retard de paiement », Monsieur le Ministre d'Etat a affirmé qu'il n'existe pas de rapport entre ces notions. En effet, précise-t-il, le déficit budgétaire est maîtrisé dans sa gestion alors que les retards de paiements sont dus à une gestion pas très rigoureuse ou à une insuffisance de crédits par rapport aux engagements pris.

Pour la construction du lycée de Sédhiou, il dira que c'est Monsieur le Ministre de l'Education qui détermine l'ordre de priorité des lycées à construire ; des crédits étant inscrits dans le budget pour la construction de lycées sans procéder à la définition de l'ordre de priorité.

Satisfaits des réponses apportées par Monsieur le Ministre d'Etat, vos Commissaires ont adopté à l'unanimité le projet de loi n°12/2011 relatif à la première loi de Finances rectificative pour l'année 2011, et vous demandent d'en faire autant s'il ne soulève de votre part aucune objection majeure.

Loi n° 2011-16
relative à la première loi
de finances rectificative
pour l'année 2011.

L'Assemblée nationale a adopté, en sa séance du vendredi 17 juin 2011 ;
Le Sénat a adopté, en sa séance du mardi 28 juin 2011 ;
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier : les dispositions des articles 2, 3 alinéas I et II, 4, 5 et 6 de la loi n° 2010-16 du 15 décembre 2010 portant loi de finances pour l'année 2011 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

B- DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

Article 2 : les charges du budget général sont évaluées dans la loi de finances rectificative de l'année 2011, à la somme de 2.257.980.000.000 francs CFA conformément aux annexes III, IV et V de la présente loi.

C-DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 3 : I- Pour l'année 2011, les ressources évaluées dans l'annexe I de la présente loi de finances rectificative, les plafonds des charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants ci-après :

En millions de francs				
RESSOURCES	Montant	CHARGES	Montant	SOLDE
1-BUDGET GENERAL				
A- OPERATIONS DONT LE TRESOR EST COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
A 1- Recettes internes		A1 Dépenses sur recettes internes		
A1-1 Recettes				
Recettes fiscales	1 318 200	Dette publique	358 590	
Recettes non fiscales	44 800	Dépenses de personnel	416 000	
Recettes exceptionnelles	62 000	Autres dépenses courantes	628 199	
Remboursements Prêts et avances	3 000	Dépenses en capital sur ressources internes	574 191	
Dons budgétaires	37 300			
Total recettes	1 465 300	Total dépenses sur recettes internes	1 976 980	-511680
A1-2-Emprunts				
Emprunts	464 470			
Total emprunts	464 470			
Total A= (A-1-1+A1-2)	1 929 770	Total A=(A1)	1 976 980	-47 210
B- OPERATIONS DONT LE TRESOR N'EST PAS COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
B-Recettes externes				
Tirage Dons et emprunts	281 000	Dépenses en capital sur ressources externes	281 000	
Total B	281 000	Total B	281 000	
Total 1=(A+B)	2 210 770	Total 1=(A+B)	2 257 980	-47 210
2- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Recettes	73 916	Dépenses	73 916	
Total budget=(1+2)	2 284 686	Total budget=(1+2)	2 331 896	-47 210

II.- Pour l'année 2011, le Président de la République est autorisé à contracter des emprunts et à recevoir des dons, au nom de l'Etat du Sénégal, pour un montant global de 853 330 000 000 francs CFA.

Ces emprunts pourront être contractés soit sur le marché national, soit sur le marché extérieur auprès de pays ou organismes étrangers et auprès d'organismes internationaux, à des conditions fixées par décret ou par convention.

DEUXIEME PARTIE :

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES

A – BUDGET GENERAL

A-1 DEPENSES ORDINAIRES

ARTICLE 4 : *Le montant des crédits ouverts pour la loi de finances rectificative de l'année 2011, au titre des services votés réévalués du budget de fonctionnement, est fixé à la somme de 1.357.789.000.000 francs CFA conformément à l'annexe III et selon la répartition par titre suivante :*

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique	358 590 000 000 francs CFA
- Titre 2 dépenses de personnel	416 000 000 000 francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement	318 708 014 500 francs CFA
- Titre 4 transferts courants	264 490 985 500 francs CFA

ARTICLE 5 : *Il est ouvert, pour la loi de finances de rectificative l'année 2011, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 45.000.000.000 francs CFA ainsi répartis :*

- Titre 2 dépenses de personnel	francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement	francs CFA
- Titre 4 transferts courants	45 000 000 000 francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe IV de la présente loi.

A-2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 6 : *I – Il est ouvert pour la loi de finances rectificative pour l'année 2011, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement d'un montant de 574.191.000.000 francs CFA ainsi répartis :*

- Titre 5: Investissement exécutés par l'Etat	136 325 256 575 francs CFA
- Titre 6: Transfert en capital	437 865 743 425 francs CFA

Il – Il est ouvert pour la loi de finances rectificative 2011, au titre des dépenses en capital du budget général, des autorisations de programmes de montant de 3.905.692.000.000 francs CFA.

Ces autorisations de programme (AP) sont reprises conformément à l'annexe V bis jointe à la présente loi.

Article 2 : les dispositions de la loi n° 2010-16 du 15 décembre 2010 portant loi de finances pour l'année 2011 sont complétées par un article 19 ainsi libellé :

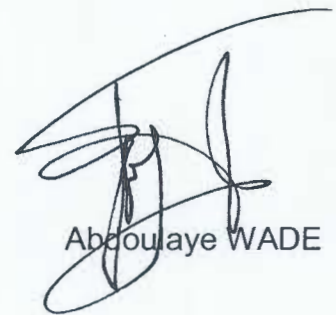
Article 19 : sont ratifiés les crédits ouverts par les décrets n° 2010-1548 du 2 décembre 2010, n° 2011-257 du 21 février 2011, n° 2011-258 du 21 février 2011, n° 2011-259 du 21 février 2011, n° 2011-420 du 29 mars 2011, n° 2011-531 du 26 avril 2011, n° 2011-639 du 20 mai 2011 portant ouverture de crédits à titre d'avances.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Dakar, le **8 juillet 2011**

Par le Président de la République
Le Premier Ministre

Souleymane Ndéné NDIAYE



Abdoulaye WADE

Annexes

ANNEXE 1

Article	Parag.	NOMENCLATURE ET NATURE DE LA RECETTE	PREVISIONS LFI 2011	Réalisations au 30/03/2011	TAUX réalisé.	PREVISIONS LFR 2011	ECARTS LFR 2011/LFI 2011	TAUX PROG.
		RECETTES INTERNES						
		RECETTES FISCALES						
71		IMPOTS DIRECTS						
71	1	Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	139 000 000 000	29 800 000 000	21,44%	139 000 000 000	0	0,00%
71	2	Impôts sur les salaires et autres rémunérations	206 500 000 000	57 900 000 000	28,04%	206 500 000 000	0	0,00%
71	3	Impôts sur le patrimoine	23 300 000 000		0,00%	23 300 000 000	0	0,00%
71	4	autres impôts directs CGU	400 000 000		0,00%	400 000 000	0	0,00%
		total impôts directs.....	369 200 000 000	87 700 000 000	23,75%	369 200 000 000	0	0,00%
							0	
71		IMPOTS INDIRECTS					0	
71	5	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	672 500 000 000	147 600 000 000	21,95%	691 300 000 000	18 800 000 000	2,80%
71	6	Droits de timbre et d'enregistrement	30 800 000 000	11 600 000 000	37,66%	30 800 000 000	0	0,00%
71	7	Droits et taxes à l'importation	189 200 000 000	36 900 000 000	19,50%	189 200 000 000	0	0,00%
71	9	Autres recettes fiscales	37 700 000 000	9 300 000 000	24,67%	37 700 000 000	0	0,00%
		total impôts indirects.....	930 200 000 000	205 400 000 000	22,08%	949 000 000 000	18 800 000 000	2,02%
71		TOTAL RECETTES FISCALES	1 299 400 000 000	293 100 000 000	22,56%	1 318 200 000 000	18 800 000 000	1,45%
72		RECETTES NON FISCALES						
72	1	Revenu de l'entreprise et du domaine	22 100 000 000	1 700 000 000	7,69%	22 100 000 000	0	0,00%
72	2	Droits et frais administratifs	100 000 000		0,00%	100 000 000	0	0,00%
72	3	Amendes et condamnations pécuniaires	100 000 000		0,00%	100 000 000	0	0,00%
72	4	produits financiers	21 500 000 000	200 000 000	0,93%	20 300 000 000	-1 200 000 000	-5,58%
72	5	Autres recettes non fiscales	2 200 000 000	600 000 000	27,27%	2 200 000 000	0	0,00%
72		TOTAL RECETTES NON FISCALES	46 000 000 000	2 500 000 000	5,43%	44 800 000 000	-1 200 000 000	-2,61%
		TOTAL RECETTES FISCALES ET NON FISCALES Art 71- 72	1 345 400 000 000	295 600 000 000	21,97%	1 363 000 000 000	17 600 000 000	1,31%
74		Dons budgétaires	29 385 000 000		0,00%	37 300 000 000	7 915 000 000	26,94%
76		Recettes exceptionnelles (dont PPTE/IADM)	59 700 000 000		0,00%	62 000 000 000	2 300 000 000	3,85%
14		Emission de bons du trésor à 1 an	40 000 000 000			43 880 000 000	3 880 000 000	9,70%
17		Autres emprunts					0	
61		Emprunt obligataire	115 000 000 000			67 600 000 000	-47 400 000 000	-41,22%
62		Emprunt intérieur auprès de Inst Fin ou syst banc dont financement déficit	49 545 000 000			154 000 000 000	104 455 000 000	210,83%
65		Autres emprunt auprès des org Priv Extér	100 890 000 000			204 000 000 000	103 110 000 000	102,20%
16		Emprunt programme	34 000 000 000			42 200 000 000	8 200 000 000	24,12%
29		Remboursement Prêts rétrocédés	2 700 000 000		0,00%	3 000 000 000	300 000 000	11,11%
		TOTAL AUTRES RECETTES ART 74 - 76- 29	431 220 000 000	0	0,00%	613 980 000 000	182 760 000 000	42,38%
		TOTAL RECETTES INTERNES art 71- 72- 74- 76 - 29	1 776 620 000 000	295 600 000 000	16,64%	1 976 980 000 000	200 360 000 000	11,28%
		RECETTES EXTERNES						
12		Dons Subvention en capital	125 000 000 000		0,00%	125 000 000 000	0	0,00%
15		Tirage sur emprunt projets	156 000 000 000		0,00%	156 000 000 000	0	0,00%
		TOTAL RECETTES EXTERNES art 12- 15- 74	281 000 000 000	0	0,00%	281 000 000 000	0	0,00%
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 057 620 000 000	295 600 000 000	14,37%	2 257 980 000 000	200 360 000 000	9,74%



RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF	LFR pour l'année 2011
	2011	Réévaluation Services Votés
10 Dette Publique		
DETTE PUBLIQUE		
Dette Publique		
Titre 1 - 10 Amortissement et charge de la dette publique et depens	254 730 000 000	358 590 000 000
Total Dette Publique	254 730 000 000	358 590 000 000
TOTAL DETTE PUBLIQUE	254 730 000 000	358 590 000 000
Total Général Section 10	254 730 000 000	358 590 000 000
21 Présidence de la République		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 21 Dépenses de personnel	4 189 452 080	4 189 452 080
Titre 3 - 21 Dépenses de fonctionnement	10 065 999 750	12 546 541 385
Titre 4 - 21 Transferts courants	14 221 192 500	14 355 532 500
Total Budget de Fonctionnement	28 476 644 330	31 091 525 965
TOTAL BUDGET GENERAL	28 476 644 330	31 091 525 965
Total Général Section 21	28 476 644 330	31 091 525 965
22 Assemblée Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 22 Dépenses de personnel	6 617 315 560	7 827 522 560
Titre 3 - 22 Dépenses de fonctionnement	4 842 745 000	4 842 745 000
Titre 4 - 22 Transferts courants	91 161 000	91 161 000
Total Budget de Fonctionnement	11 551 221 560	12 761 428 560
TOTAL BUDGET GENERAL	11 551 221 560	12 761 428 560
Total Général Section 22	11 551 221 560	12 761 428 560
23 Commission Electorale Nationale Autonome		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 4 - 23 Transferts courants	2 300 983 000	2 300 983 000
Total Budget de Fonctionnement	2 300 983 000	2 300 983 000
TOTAL BUDGET GENERAL	2 300 983 000	2 300 983 000
Total Général Section 23	2 300 983 000	2 300 983 000



ANNEXE 3

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
24 Conseil Economique et Social		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 24 Dépenses de personnel	1 782 000 000	1 782 000 000
Titre 3 - 24 Dépenses de fonctionnement	1 270 224 000	1 270 224 000
Titre 4 - 24 Transferts courants	47 087 000	47 087 000
Total Budget de Fonctionnement	3 099 311 000	3 099 311 000
TOTAL BUDGET GENERAL	3 099 311 000	3 099 311 000
Total Général Section 24	3 099 311 000	3 099 311 000
25 Conseil Constitutionnel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 25 Dépenses de personnel	146 008 000	146 008 000
Titre 3 - 25 Dépenses de fonctionnement	58 370 000	58 370 000
Total Budget de Fonctionnement	204 378 000	204 378 000
TOTAL BUDGET GENERAL	204 378 000	204 378 000
Total Général Section 25	204 378 000	204 378 000
27 Cour Suprême		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 27 Dépenses de personnel	748 683 000	748 683 000
Titre 3 - 27 Dépenses de fonctionnement	715 956 000	948 956 000
Titre 4 - 27 Transferts courants	1 977 000	1 977 000
Total Budget de Fonctionnement	1 466 616 000	1 699 616 000
TOTAL BUDGET GENERAL	1 466 616 000	1 699 616 000
Total Général Section 27	1 466 616 000	1 699 616 000
28 Cour des Comptes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 28 Dépenses de personnel	755 181 560	755 181 560
Titre 3 - 28 Dépenses de fonctionnement	243 952 000	243 952 000
Total Budget de Fonctionnement	999 133 560	999 133 560
TOTAL BUDGET GENERAL	999 133 560	999 133 560
Total Général Section 28	999 133 560	999 133 560



ANNEXE 3
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
 (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
29 SENAT		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 29 Dépenses de personnel	3 062 777 000	3 062 777 000
Titre 3 - 29 Dépenses de fonctionnement	1 302 073 000	1 302 073 000
Total Budget de Fonctionnement	4 364 850 000	4 364 850 000
TOTAL BUDGET GENERAL	4 364 850 000	4 364 850 000
Total Général Section 29	4 364 850 000	4 364 850 000
30 Primature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 30 Dépenses de personnel	1 480 588 940	1 480 588 940
Titre 3 - 30 Dépenses de fonctionnement	3 335 064 500	3 335 064 500
Titre 4 - 30 Transferts courants	4 568 415 000	4 568 415 000
Total Budget de Fonctionnement	9 384 068 440	9 404 068 440
TOTAL BUDGET GENERAL	9 384 068 440	9 404 068 440
Total Général Section 30	9 384 068 440	9 404 068 440
31 Ministère des Affaires Etrangères		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 31 Dépenses de personnel	17 164 974 800	17 256 160 800
Titre 3 - 31 Dépenses de fonctionnement	12 834 332 000	13 619 332 000
Titre 4 - 31 Transferts courants	5 169 820 000	5 169 820 000
Total Budget de Fonctionnement	35 169 126 800	36 045 312 800
TOTAL BUDGET GENERAL	35 169 126 800	36 045 312 800
Total Général Section 31	35 169 126 800	36 045 312 800
32 Ministère des Forces Armées		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 32 Dépenses de personnel	63 681 244 480	63 681 244 480
Titre 3 - 32 Dépenses de fonctionnement	20 134 068 000	20 134 068 000
Titre 4 - 32 Transferts courants	2 249 687 000	2 249 687 000
Total Budget de Fonctionnement	86 064 999 480	86 064 999 480
TOTAL BUDGET GENERAL	86 064 999 480	86 064 999 480
Total Général Section 32	86 064 999 480	86 064 999 480



ANNEXE 3

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
33 Ministère de l'Intérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 33 Dépenses de personnel	23 993 305 500	23 993 305 500
Titre 3 - 33 Dépenses de fonctionnement	8 806 617 750	8 496 617 750
Total Budget de Fonctionnement	32 799 923 250	32 489 923 250
TOTAL BUDGET GENERAL	32 799 923 250	32 489 923 250
Total Général Section 33	32 799 923 250	32 489 923 250
34 Ministère de la Justice		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 34 Dépenses de personnel	16 714 525 480	16 714 525 480
Titre 3 - 34 Dépenses de fonctionnement	4 431 419 250	4 451 419 250
Titre 4 - 34 Transferts courants	715 862 000	715 862 000
Total Budget de Fonctionnement	21 861 806 730	21 881 806 730
TOTAL BUDGET GENERAL	21 861 806 730	21 881 806 730
Total Général Section 34	21 861 806 730	21 881 806 730
35 Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 35 Dépenses de personnel	795 160 260	795 160 260
Titre 3 - 35 Dépenses de fonctionnement	324 051 750	324 051 750
Titre 4 - 35 Transferts courants	929 649 000	929 649 000
Total Budget de Fonctionnement	2 048 861 010	2 048 861 010
TOTAL BUDGET GENERAL	2 048 861 010	2 048 861 010
Total Général Section 35	2 048 861 010	2 048 861 010
36 Ministère des relations avec les institutions		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 36 Dépenses de personnel	89 059 440	89 059 440
Titre 3 - 36 Dépenses de fonctionnement	227 553 000	227 553 000
Total Budget de Fonctionnement	316 612 440	316 612 440
TOTAL BUDGET GENERAL	316 612 440	316 612 440
Total Général Section 36	316 612 440	316 612 440



ANNEXE 3

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
37 Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 37 Dépenses de personnel	869 554 200	869 554 200
Titre 3 - 37 Dépenses de fonctionnement	175 258 000	251 258 000
Titre 4 - 37 Transferts courants	218 000 000	218 000 000
Total Budget de Fonctionnement	1 262 812 200	1 338 812 200
TOTAL BUDGET GENERAL	1 262 812 200	1 338 812 200
Total Général Section 37	1 262 812 200	1 338 812 200
38 Ministère du Genre et des Relations avec les Associations Féminines Africaines et Etrangère		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 38 Dépenses de personnel	86 670 000	86 670 000
Titre 3 - 38 Dépenses de fonctionnement	118 200 000	56 600 000
Titre 4 - 38 Transferts courants	80 153 000	0
Total Budget de Fonctionnement	285 023 000	143 270 000
TOTAL BUDGET GENERAL	285 023 000	143 270 000
Total Général Section 38	285 023 000	143 270 000
39 Ministère des Sénégalais de l'Extérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 39 Dépenses de personnel	254 135 000	254 135 000
Titre 3 - 39 Dépenses de fonctionnement	194 850 000	299 850 000
Titre 4 - 39 Transferts courants	148 419 750	43 419 750
Total Budget de Fonctionnement	597 404 750	597 404 750
TOTAL BUDGET GENERAL	597 404 750	597 404 750
Total Général Section 39	597 404 750	597 404 750
40 Ministère de l'Economie Maritime		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 40 Dépenses de personnel	1 316 503 880	1 316 503 880
Titre 3 - 40 Dépenses de fonctionnement	494 406 250	494 406 250
Titre 4 - 40 Transferts courants	161 605 000	161 605 000
Total Budget de Fonctionnement	1 972 515 130	1 972 515 130
TOTAL BUDGET GENERAL	1 972 515 130	1 972 515 130
Total Général Section 40	1 972 515 130	1 972 515 130



ANNEXE 3
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR
 (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
41 Ministère Coop. Int. ,des Trans. Aériens, des Infrastructures et de l'énergie.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 41 Dépenses de personnel	841 235 720	804 384 720
Titre 3 - 41 Dépenses de fonctionnement	539 332 750	542 748 000
Titre 4 - 41 Transferts courants	285 771 000	236 771 000
Total Budget de Fonctionnement	1 666 339 470	1 583 903 720
TOTAL BUDGET GENERAL	1 666 339 470	1 583 903 720
Total Général Section 41	1 666 339 470	1 583 903 720
42 Ministère de l'agriculture		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 42 Dépenses de personnel	2 605 696 000	2 605 696 000
Titre 3 - 42 Dépenses de fonctionnement	1 042 784 750	1 042 784 750
Titre 4 - 42 Transferts courants	4 771 162 500	4 771 162 500
Total Budget de Fonctionnement	8 419 643 250	8 419 643 250
TOTAL BUDGET GENERAL	8 419 643 250	8 419 643 250
Total Général Section 42	8 419 643 250	8 419 643 250
43 Ministère de l'Economie et des Finances		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 43 Dépenses de personnel	17 760 808 760	17 760 808 760
Titre 3 - 43 Dépenses de fonctionnement	6 559 471 750	7 451 312 854
Titre 4 - 43 Transferts courants	3 664 856 000	3 664 856 000
Total Budget de Fonctionnement	27 985 136 510	28 876 977 614
TOTAL BUDGET GENERAL	27 985 136 510	28 876 977 614
Total Général Section 43	27 985 136 510	28 876 977 614
44 Ministère des Mines, de l'Industrie, de l'Agro industrie et des PME		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 44 Dépenses de personnel	513 262 120	513 262 120
Titre 3 - 44 Dépenses de fonctionnement	207 431 000	207 431 000
Titre 4 - 44 Transferts courants	1 057 877 750	1 474 013 750
Total Budget de Fonctionnement	1 778 570 870	2 194 706 870
TOTAL BUDGET GENERAL	1 778 570 870	2 194 706 870
Total Général Section 44	1 778 570 870	2 194 706 870



ANNEXE 3
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR
 (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
45 Ministère du Commerce		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 45 Dépenses de personnel	1 402 237 840	1 402 237 840
Titre 3 - 45 Dépenses de fonctionnement	373 692 000	373 692 000
Titre 4 - 45 Transferts courants	1 032 028 000	1 032 028 000
Total Budget de Fonctionnement	2 807 957 840	2 807 957 840
TOTAL BUDGET GENERAL	2 807 957 840	2 807 957 840
Total Général Section 45	2 807 957 840	2 807 957 840
46 Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 46 Dépenses de personnel	1 061 941 300	1 067 511 300
Titre 3 - 46 Dépenses de fonctionnement	542 503 500	517 727 000
Titre 4 - 46 Transferts courants	264 492 250	264 492 250
Total Budget de Fonctionnement	1 868 937 050	1 849 730 550
TOTAL BUDGET GENERAL	1 868 937 050	1 849 730 550
Total Général Section 46	1 868 937 050	1 849 730 550
49 Ministère de l'Artisanat du tourisme et des relations avec le secteur privé et le secteur informel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 49 Dépenses de personnel	605 455 720	605 455 720
Titre 3 - 49 Dépenses de fonctionnement	242 834 000	242 834 000
Titre 4 - 49 Transferts courants	508 846 500	508 846 500
Total Budget de Fonctionnement	1 357 136 220	1 357 136 220
TOTAL BUDGET GENERAL	1 357 136 220	1 357 136 220
Total Général Section 49	1 357 136 220	1 357 136 220
50 Ministère de l'Enseignement Élémentaire, du Moyen secondaire et des langues nationales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 50 Dépenses de personnel	150 542 066 940	150 472 011 740
Titre 3 - 50 Dépenses de fonctionnement	114 448 836 500	114 465 956 500
Titre 4 - 50 Transferts courants	1 577 405 000	1 487 405 000
Total Budget de Fonctionnement	266 568 308 440	266 425 373 240
TOTAL BUDGET GENERAL	266 568 308 440	266 425 373 240
Total Général Section 50	266 568 308 440	266 425 373 240



ANNEXE 3
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR
 (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
52 Ministère des Sports		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 52 Dépenses de personnel	1 332 887 960	1 332 887 960
Titre 3 - 52 Dépenses de fonctionnement	1 776 582 250	1 776 582 250
Titre 4 - 52 Transferts courants	531 250 000	591 250 000
Total Budget de Fonctionnement	3 640 720 210	3 700 720 210
TOTAL BUDGET GENERAL	3 640 720 210	3 700 720 210
Total Général Section 52	3 640 720 210	3 700 720 210
53 Ministère de la Culture du Genre et du Cadre de Vie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 53 Dépenses de personnel	879 410 080	1 033 172 080
Titre 3 - 53 Dépenses de fonctionnement	355 883 250	693 126 500
Titre 4 - 53 Transferts courants	2 738 911 500	3 149 064 500
Total Budget de Fonctionnement	3 974 204 830	4 875 363 080
TOTAL BUDGET GENERAL	3 974 204 830	4 875 363 080
Total Général Section 53	3 974 204 830	4 875 363 080
54 Ministère de la Santé et de la Prévention		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 54 Dépenses de personnel	35 539 122 020	35 989 871 020
Titre 3 - 54 Dépenses de fonctionnement	9 943 543 000	10 134 822 250
Titre 4 - 54 Transferts courants	24 902 337 000	24 832 837 000
Total Budget de Fonctionnement	70 385 002 020	70 957 530 270
TOTAL BUDGET GENERAL	70 385 002 020	70 957 530 270
Total Général Section 54	70 385 002 020	70 957 530 270
55 Ministère de la Jeunesse et des Loisirs		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 55 Dépenses de personnel	1 227 862 020	1 227 862 020
Titre 3 - 55 Dépenses de fonctionnement	726 219 750	726 219 750
Titre 4 - 55 Transferts courants	186 250 000	186 250 000
Total Budget de Fonctionnement	2 140 331 770	2 140 331 770
TOTAL BUDGET GENERAL	2 140 331 770	2 140 331 770
Total Général Section 55	2 140 331 770	2 140 331 770



ANNEXE 3 RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
56 Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 56 Dépenses de personnel	3 981 264 520	3 981 264 520
Titre 3 - 56 Dépenses de fonctionnement	3 043 167 500	3 043 167 500
Titre 4 - 56 Transferts courants	391 620 000	391 620 000
Total Budget de Fonctionnement	7 416 052 020	7 416 052 020
TOTAL BUDGET GENERAL	7 416 052 020	7 416 052 020
Total Général Section 56	7 416 052 020	7 416 052 020
57 Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 57 Dépenses de personnel	724 412 360	724 412 360
Titre 3 - 57 Dépenses de fonctionnement	295 082 750	295 082 750
Titre 4 - 57 Transferts courants	311 403 000	311 403 000
Total Budget de Fonctionnement	1 330 898 110	1 330 898 110
TOTAL BUDGET GENERAL	1 330 898 110	1 330 898 110
Total Général Section 57	1 330 898 110	1 330 898 110
58 Ministère de la Famille et des Organisations Femmines		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 58 Dépenses de personnel	1 391 433 060	1 331 146 060
Titre 3 - 58 Dépenses de fonctionnement	1 153 006 000	1 115 293 000
Titre 4 - 58 Transferts courants	860 713 500	804 713 500
Total Budget de Fonctionnement	3 405 152 560	3 251 152 560
TOTAL BUDGET GENERAL	3 405 152 560	3 251 152 560
Total Général Section 58	3 405 152 560	3 251 152 560
59 Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 59 Dépenses de personnel	10 011 175 940	10 011 175 940
Titre 3 - 59 Dépenses de fonctionnement	6 111 264 000	6 111 264 000
Titre 4 - 59 Transferts courants	929 105 000	929 105 000
Total Budget de Fonctionnement	17 051 544 940	17 051 544 940
TOTAL BUDGET GENERAL	17 051 544 940	17 051 544 940
Total Général Section 59	17 051 544 940	17 051 544 940



ANNEXE 3
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
60 Charges non Réparties		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 60 Dépenses de personnel	33 778 617 400	32 477 224 400
Titre 3 - 60 Dépenses de fonctionnement	127 408 770 000	91 450 152 660
Titre 4 - 60 Transferts courants	64 864 713 250	90 648 373 250
Total Budget de Fonctionnement	226 052 100 650	214 575 750 310
TOTAL BUDGET GENERAL	226 052 100 650	214 575 750 310
Total Général Section 60	226 052 100 650	214 575 750 310
62 Min Elevage		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 62 Dépenses de personnel	1 582 926 880	1 582 926 880
Titre 3 - 62 Dépenses de fonctionnement	539 388 750	539 388 750
Titre 4 - 62 Transferts courants	215 795 000	215 795 000
Total Budget de Fonctionnement	2 338 110 630	2 338 110 630
TOTAL BUDGET GENERAL	2 338 110 630	2 338 110 630
Total Général Section 62	2 338 110 630	2 338 110 630
63 Ministère de la communication et des Télécommunications		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 63 Dépenses de personnel	366 857 900	386 433 900
Titre 3 - 63 Dépenses de fonctionnement	449 987 500	539 218 500
Titre 4 - 63 Transferts courants	721 370 000	921 370 000
Total Budget de Fonctionnement	1 538 215 400	1 847 022 400
TOTAL BUDGET GENERAL	1 538 215 400	1 847 022 400
Total Général Section 63	1 538 215 400	1 847 022 400
64 Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 64 Dépenses de personnel	147 318 000	147 318 000
Titre 3 - 64 Dépenses de fonctionnement	154 451 000	154 451 000
Titre 4 - 64 Transferts courants	416 136 000	0
Total Budget de Fonctionnement	717 905 000	301 769 000
TOTAL BUDGET GENERAL	717 905 000	301 769 000
Total Général Section 64	717 905 000	301 769 000



ANNEXE 3
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR
 (Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
65 Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 65 Dépenses de personnel	1 333 726 920	1 370 577 920
Titre 3 - 65 Dépenses de fonctionnement	331 092 750	450 677 500
Titre 4 - 65 Transferts courants	19 084 099 000	19 084 099 000
Total Budget de Fonctionnement	20 748 918 670	20 905 354 420
TOTAL BUDGET GENERAL	20 748 918 670	20 905 354 420
Total Général Section 65	20 748 918 670	20 905 354 420
66 Min. des Transports Terrestres, des Trans. Ferroviaires et de l'Amén. du territoire		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 66 Dépenses de personnel	734 860 460	734 860 460
Titre 3 - 66 Dépenses de fonctionnement	205 590 000	205 590 000
Titre 4 - 66 Transferts courants	100 000 000	149 000 000
Total Budget de Fonctionnement	1 040 450 460	1 089 450 460
TOTAL BUDGET GENERAL	1 040 450 460	1 089 450 460
Total Général Section 66	1 040 450 460	1 089 450 460
67 Ministère des Energies Renouvelables		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 67 Dépenses de personnel	92 982 100	92 982 100
Titre 3 - 67 Dépenses de fonctionnement	155 575 000	155 575 000
Total Budget de Fonctionnement	248 557 100	248 557 100
TOTAL BUDGET GENERAL	248 557 100	248 557 100
Total Général Section 67	248 557 100	248 557 100
68 Ministère de l'Urbanisme, de l'Assainissement et de l'Hygiène Publique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 68 Dépenses de personnel	729 289 720	763 611 720
Titre 3 - 68 Dépenses de fonctionnement	254 531 500	338 456 500
Total Budget de Fonctionnement	983 821 220	1 102 068 220
TOTAL BUDGET GENERAL	983 821 220	1 102 068 220
Total Général Section 68	983 821 220	1 102 068 220



ANNEXE 3

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
69 Ministère de l'Hygiène publique et du Cadre de Vie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 69 Dépenses de personnel	723 833 000	79 430 000
Titre 3 - 69 Dépenses de fonctionnement	386 640 000	85 303 601
Titre 4 - 69 Transferts courants	300 000 000	0
Total Budget de Fonctionnement	1 410 473 000	164 733 601
TOTAL BUDGET GENERAL	1 410 473 000	164 733 601
Total Général Section 69	1 410 473 000	164 733 601
72 Ministère des Ecovillages, des Bassins de Retention, des Lacs Artificiels et de la Pisciculture		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 72 Dépenses de personnel	140 489 000	140 489 000
Titre 3 - 72 Dépenses de fonctionnement	195 365 000	195 365 000
Titre 4 - 72 Transferts courants	442 624 000	442 624 000
Total Budget de Fonctionnement	778 478 000	778 478 000
TOTAL BUDGET GENERAL	778 478 000	778 478 000
Total Général Section 72	778 478 000	778 478 000
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités et des Centres Universitaires Régionaux(CUR) et de la Recherche Scientifique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 75 Dépenses de personnel	2 124 241 080	2 124 241 080
Titre 3 - 75 Dépenses de fonctionnement	2 679 117 000	2 679 117 000
Titre 4 - 75 Transferts courants	77 299 708 000	77 374 708 000
Total Budget de Fonctionnement	82 103 066 080	82 178 066 080
TOTAL BUDGET GENERAL	82 103 066 080	82 178 066 080
Total Général Section 75	82 103 066 080	82 178 066 080
76 Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 76 Dépenses de personnel	77 446 000	57 870 000
Titre 3 - 76 Dépenses de fonctionnement	130 231 000	107 000 000
Total Budget de Fonctionnement	207 677 000	164 870 000
TOTAL BUDGET GENERAL	207 677 000	164 870 000
Total Général Section 76	207 677 000	164 870 000



ANNEXE 3
RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE SVR
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2011	LFR pour l'année 2011
		Réévaluation Services Votés
77 Ministère de Petite Enfance et de l'Enfance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 77 Dépenses de personnel	0	130 342 200
Titre 3 - 77 Dépenses de fonctionnement	0	164 593 000
Titre 4 - 77 Transferts courants	0	146 000 000
Total Budget de Fonctionnement	0	440 935 200
TOTAL BUDGET GENERAL	0	440 935 200
Total Général Section 77	0	440 935 200
TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS:	1 258 920 000 000	1 357 789 000 000

ANNEXE 4 :
Répartition des mesures nouvelles
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

En Francs CFA

Section	POUV. PUBL. ET MINISTREES	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
	POUVOIRS PUBLICS				
	21 Présidence de la République				-
	22 Assemblée Nationale				-
	23 Commission Electorale Nationale Autonome				-
	24 Conseil Economique et Social				-
	25 Conseil Constitutionnel				-
	27 COUR SUPREME				-
	28 Cour des Comptes				-
	29 SENAT		-		-
	S/TOTAL POUVOIRS PUBLICS	-	-	-	-
	30 PRIMATURE			-	-
	31 Ministère des Affaires Etrangères				-
	32 Ministère des Forces Armées				-
	33 Ministère de l'Intérieur				-
	34 Ministère de la Justice				-
	35 Ministère de la Fonction publique				-
	36 Ministère des relations avec les institutions				-
	37 Ministère du Travail et Org. Professionnelles				-
	39 Ministère des Sénégalais de l'Extérieur				-
	40 Ministère de l'Economie Maritime				-
	41 Ministère de la Coopération Internationale des Transports Aériens et des Infrastructures et de l'Energie				-
	42 Ministère de l'Agriculture				-
	43 Ministère de l'Economie et des Finances				-
	44 Ministère des Mines . Ind. Agro Industrie				-
	45 Ministère du Commerce				-
	46 Ministère de l'Habitat, Const. et Hydraulique				-
	47 Ministère de l'Energie				-
	49 Ministère de l'Artisanat, Tourisme				-
	50 Ministère de l'Enseignement Elémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales				-
	52 Ministère des Sports				-
	53 Ministère de la Culture Genre et Cadre de vie				-
	54 Ministère de la Santé et de la Prévention				-
	55 Ministère de la Jeunesse et Loisirs				-
	56 Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature				-
	57 Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale				-
	58 Ministère de la Famille, des Organisations Feminines				-
	59 Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle				-
	60 Charges non Réparties			45 000 000 000	45 000 000 000
	62 Min ELEVAGE		-		-
	63 Ministère de la communication et des Télécommunications		-		-
	64 Ministère Entrepren. Fern et Micro Finances				-
	65 Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales				-
	66 Ministère des Transp Terrestres, des Trans Ferrovi et de l'Aménagement du territoire				-
	67 Ministère des Energie renouvel et Biocarburant				-
	68 Ministère de l'Urbanisme et de l'Assainissement et de L'hygiène Publique				-
	69 Ministère de la Petite Enfance et de l'Enfance				-
	72 Ministère des Ecovillages, des Bassins de Retention, des Lacs Artificiels et de la Pisciculture				-
	75 Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités et des Centres Universitaires Régionaux(CUR) et de la Recherche Scientifique				-
	76 Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication				-
	S/TOTAL MOYENS DES SERVICES	-	-	45 000 000 000	45 000 000 000
	TOTAL GENERAL	-	-	45 000 000 000	45 000 000 000

ANNEXE 5

En milliers de francs

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS PT	SUBVENTION PT	PT+CP
21 Présidence de la République				
5 Investissements exécutés par l'état	575 875	11 549 000	2 418 000	14 542 875
6 Transfert en capital	47 842 000	0	0	47 842 000
Total Section:	48 417 875	11 549 000	2 418 000	62 384 875
22 Assemblée Nationale				
6 Transfert en capital	750 000	0	0	750 000
Total Section:	750 000	0	0	750 000
27 Cour Suprême				
5 Investissements exécutés par l'état	150 000	0	0	150 000
Total Section:	150 000	0	0	150 000
28 Cour des Comptes				
5 Investissements exécutés par l'état	125 000	0	0	125 000
Total Section:	125 000	0	0	125 000
30 Primature				
5 Investissements exécutés par l'état	638 000	1 543 000	4 766 000	6 947 000
6 Transfert en capital	4 597 000	0	0	4 597 000
Total Section:	5 235 000	1 543 000	4 766 000	11 544 000
31 Ministère des Affaires Etrangères				
5 Investissements exécutés par l'état	2 026 000	0	1 645 000	3 671 000
6 Transfert en capital	150 000	0	0	150 000
Total Section:	2 176 000	0	1 645 000	3 821 000
32 Ministère des Forces Armées				
5 Investissements exécutés par l'état	30 995 000	0	0	30 995 000
6 Transfert en capital	350 000	0	0	350 000
Total Section:	31 345 000	0	0	31 345 000
33 Ministère de l'Intérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	4 815 000	0	0	4 815 000
6 Transfert en capital	1 075 000	0	0	1 075 000
Total Section:	5 890 000	0	0	5 890 000
34 Ministère de la Justice				
5 Investissements exécutés par l'état	1 000 000	0	0	1 000 000
Total Section:	1 000 000	0	0	1 000 000
35 Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi				
5 Investissements exécutés par l'état	607 000	0	0	607 000
Total Section:	607 000	0	0	607 000
36 Ministère des relations avec les institutions				
5 Investissements exécutés par l'état	325 000	0	0	325 000
Total Section:	325 000	0	0	325 000
37 Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles				
5 Investissements exécutés par l'état	301 000	0	0	301 000
Total Section:	301 000	0	0	301 000

En milliers de francs

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS	SUBVENTION	PT+CP
		PT	PT	
39 Ministère des Sénégalais de l'Extérieur				
5 Investissements exécutés par l'état	150 000	0	0	150 000
6 Transfert en capital	300 000	0	0	300 000
Total Section:	450 000	0	0	450 000
40 Ministère de l'Economie Maritime				
5 Investissements exécutés par l'état	4 965 470	6 100 000	800 000	11 865 470
6 Transfert en capital	79 000	0	0	79 000
Total Section:	5 044 470	6 100 000	800 000	11 944 470
41 Ministère Coop. Int. ,des Trans. Aériens, des Infrastructures et de l'énergie.				
5 Investissements exécutés par l'état	4 059 000	49 832 900	16 108 723	70 000 623
6 Transfert en capital	85 637 530	0	0	85 637 530
Total Section:	89 696 530	49 832 900	16 108 723	155 638 153
42 Ministère de l'agriculture				
5 Investissements exécutés par l'état	4 215 000	25 317 000	17 399 000	46 931 000
6 Transfert en capital	32 052 000	0	0	32 052 000
Total Section:	36 267 000	25 317 000	17 399 000	78 983 000
43 Ministère de l'Economie et des Finances				
5 Investissements exécutés par l'état	23 808 312	0	1 100 000	24 908 312
6 Transfert en capital	165 975 934	0	0	165 975 934
Total Section:	189 784 246	0	1 100 000	190 884 246
44 Ministère des Mines, de l'Industrie, de l'Agro industrie et des PME				
5 Investissements exécutés par l'état	1 101 000	3 000 000	3 509 000	7 610 000
6 Transfert en capital	1 042 000	0	0	1 042 000
Total Section:	2 143 000	3 000 000	3 509 000	8 652 000
45 Ministère du Commerce				
5 Investissements exécutés par l'état	330 000	0	1 015 000	1 345 000
6 Transfert en capital	710 000	0	0	710 000
Total Section:	1 040 000	0	1 015 000	2 055 000
46 Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique				
5 Investissements exécutés par l'état	5 642 000	12 919 000	2 500 000	21 061 000
6 Transfert en capital	34 748 000	0	0	34 748 000
Total Section:	40 390 000	12 919 000	2 500 000	55 809 000
49 Ministère de l'Artisanat du tourisme et des relations avec le secteur privé et le secteur informel				
5 Investissements exécutés par l'état	600 000	0	375 000	975 000
6 Transfert en capital	350 000	0	0	350 000
Total Section:	950 000	0	375 000	1 325 000
50 Ministère de l'Enseignement Élémentaire, du Moyen secondaire et des langues nationales				
5 Investissements exécutés par l'état	15 228 000	5 550 000	24 407 277	45 185 277
6 Transfert en capital	2 364 000	0	0	2 364 000
Total Section:	17 592 000	5 550 000	24 407 277	47 549 277
52 Ministère des Sports				
5 Investissements exécutés par l'état	628 000	0	1 000 000	1 628 000
Total Section:	628 000	0	1 000 000	1 628 000

En milliers de francs

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	CP	EMPRUNTS	SUBVENTION	PT+CP
		PT	PT	
53 Ministère de la Culture du Genre et du Cadre de Vie				
5 Investissements exécutés par l'état	1 070 000	0	1 020 000	2 090 000
6 Transfert en capital	21 225 000	0	0	21 225 000
Total Section:	22 295 000	0	1 020 000	23 315 000
54 Ministère de la Santé et de la Prévention				
5 Investissements exécutés par l'état	8 875 000	10 350 000	14 015 000	33 240 000
6 Transfert en capital	2 175 000	0	0	2 175 000
Total Section:	11 050 000	10 350 000	14 015 000	35 415 000
55 Ministère de la Jeunesse et des Loisirs				
5 Investissements exécutés par l'état	500 000	0	868 000	1 368 000
6 Transfert en capital	425 000	0	0	425 000
Total Section:	925 000	0	868 000	1 793 000
56 Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature				
5 Investissements exécutés par l'état	4 277 600	6 900 000	11 480 000	22 657 600
6 Transfert en capital	1 000 000	0	0	1 000 000
Total Section:	5 277 600	6 900 000	11 480 000	23 657 600
57 Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale				
5 Investissements exécutés par l'état	179 000	0	0	179 000
6 Transfert en capital	671 000	0	0	671 000
Total Section:	850 000	0	0	850 000
58 Ministère de la Famille et des Organisations Feminiennes				
5 Investissements exécutés par l'état	1 595 000	1 350 000	1 985 000	4 930 000
6 Transfert en capital	2 306 279	0	0	2 306 279
Total Section:	3 901 279	1 350 000	1 985 000	7 236 279
59 Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle				
5 Investissements exécutés par l'état	2 958 000	0	6 269 000	9 227 000
6 Transfert en capital	1 378 000	0	0	1 378 000
Total Section:	4 336 000	0	6 269 000	10 605 000
62 Min Elevage				
5 Investissements exécutés par l'état	3 671 000	1 324 000	740 000	5 735 000
6 Transfert en capital	518 000	0	0	518 000
Total Section:	4 189 000	1 324 000	740 000	6 253 000
63 Ministère de la communication et des Télécommunications				
5 Investissements exécutés par l'état	330 000	0	0	330 000
6 Transfert en capital	5 000 000	0	0	5 000 000
Total Section:	5 330 000	0	0	5 330 000
64 Ministère de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance				
5 Investissements exécutés par l'état	355 000	0	2 350 000	2 705 000
6 Transfert en capital	1 375 000	0	0	1 375 000
Total Section:	1 730 000	0	2 350 000	4 080 000

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages par Pouvoir public ou Ministère et par titre	RESSOURCES INTERNES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
		EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP	PT	PT	PT+CP
65 Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales				
5 Investissements exécutés par l'état	740 000	10 107 100	7 080 000	17 927 100
6 Transfert en capital	13 560 000	0	0	13 560 000
Total Section:	14 300 000	10 107 100	7 080 000	31 487 100
66 Min. des Transports Terrestres, des Trans. Ferroviaires et de l'Amén. du territoire				
5 Investissements exécutés par l'état	230 000	500 000	400 000	1 130 000
6 Transfert en capital	3 750 000	0	0	3 750 000
Total Section:	3 980 000	500 000	400 000	4 880 000
67 Ministère des Energies Renouvelables				
5 Investissements exécutés par l'état	400 000	0	0	400 000
Total Section:	400 000	0	0	400 000
68 Ministère de l'Urbanisme, de l'Assainissement et de l'Hygiène Publique				
5 Investissements exécutés par l'état	890 000	8 158 000	1 000 000	10 048 000
6 Transfert en capital	5 010 000	0	0	5 010 000
Total Section:	5 900 000	8 158 000	1 000 000	15 058 000
72 Ministère des Ecovillages, des Bassins de Retention, des Lacs Artificiels et de la Pisciculture				
5 Investissements exécutés par l'état	770 000	1 500 000	750 000	3 020 000
6 Transfert en capital	850 000	0	0	850 000
Total Section:	1 620 000	1 500 000	750 000	3 870 000
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités et des Centres Universitaires Régionaux(CUR) et de la Recherche Scientifique				
5 Investissements exécutés par l'état	7 200 000	0	0	7 200 000
6 Transfert en capital	0	0	0	0
Total Section:	7 200 000	0	0	7 200 000
77 Ministère de Petite Enfance et de l'Enfance				
6 Transfert en capital	600 000	0	0	600 000
Total Section:	600 000	0	0	600 000
Total Général:	574 191 000	156 000 000	125 000 000	855 191 000

ANNEXE 5 bis

Financement des dépenses d'investissement

En millions de francs CFA

Titre	INTITULES DES SECTEURS	SOURCES DE FINANCEMENTS						TOTAL	
		INTERIEUR (1)		EXTERIEURS (2)					
		ETAT		EMPRUNTS		SUBVENTIONS			
		AP	CP	FA	PT	FA	PT	AP+FA	CP+PT
	Investissements	3 905 692	574 191	1 337 046	156 000	1 123 364	125 000	6 366 102	855 191

AP = autorisation de programme

Financements publics intérieurs (TRESOR)

CP = crédits de paiement

Financements publics intérieurs (TRESOR)

FA = financement acquis

Financements extérieurs

Ou en négociation très avancée

PT = prévisions de tirage de l'année

Financements extérieurs

Budgétaire

(1) Opérations d'investissement financées sur ressources internes

(2) Opérations d'investissement financées sur aide étrangère

ANNEXE 6

Tableau des taxes parafiscales

(Art 6 de la loi organique 2001-09 du 15 octobre 2001 relative aux lois de finances)

Art 16 du projet de loi de finances)

NATURE DE LA TAXE	ORGANISME BENEFICIAIRE	TAUX ET ASSIETTE	NATURE OU OBJET DE LA TAXE	TEXTES LEGISLATIFS OU REGLEMENTAIRES	PRODUIT POUR L'ANNEE 2010	EVALUATION POUR L'ANNEE 2011
Prélèvement	Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) et Fonds Spécial de soutien au Secteur de l'Energie (FSE)	0,40% valeur des marchandises importées	Prélèvement applicable à la valeur en douane à l'importation et à l'exportation	- loi 75-51 du 3 avril 1975 Décret n° 2011-167 du 3 février 2011	4.500.000.000	7.500.000.000
Cotisation professionnelle	COSEC	Cotisation annuelle de 10 000 francs	Cotisation professionnelle	décret 94-006 du 9 juin 1994		
Taxe sur les usagers de la route	Fonds d'Entretien Routier Autonome du Sénégal (FERA)	- 7090 F CFA / hectolitre pour le super carburant - 6390 F CFA / hectolitre pour l'essence ordinaire - 3190 F CFA / hectolitre pour le gasoil	Taxe d'usage de la route	décret n° 2008-85 du 12 février 2008	22.500.000.000	24.500 000 000
Prélèvement de soutien au Secteur de l'Energie	FSE	- 15 000 FCFA par m ³ pour le gasoil - 15 000 FCFA par tonne pour le diesel oil - 15 000 FCFA par tonne pour le fuel-oil 180 - 15 000 FCFA par tonne pour le fuel oil 380	Taxe parafiscale destinée à la relance du secteur de l'énergie	Décret 2011-170 du 3 février 2011	0	8.100.000.000
Contribution au développement du service universel des Télécommunications et de l'Energie	FSE	- 3% du chiffre d'affaires hors taxe des exploitations de réseaux publics des télécommunications net des frais d'interconnexion	Taxe parafiscale destinée à la relance du secteur de l'énergie et au développement du service universel des télécommunications	Décret 2011-311 du 7 mars 2011	0	18.900.000.000

ANNEXE 8

ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE

(Art 33 alinéa 2-5° de la loi organique)

En milliards de francs

Source lettre n° 02175MEF/DGF/DDI/DDP du 3 mai 2011

	ENCOURS AU 31.12.2006	ENCOURS AU 31.12.2007	ENCOURS AU 31.12.2008	ENCOURS AU 31.08.2010	ENCOURS AU 25.05.2011
Crédits multilatéraux	490,2	612,1	716,3	985,80	1 188,18
FMI	10,8	10,8	28,8	163,20	188,30
BIRD/IDA	294,4	358,2	417,8	492,82	524,82
BEI/FED/FND	7,5	11,4	11,1	9,97	16,79
BAD/FAD	47,9	66,7	89,1	97,47	173,26
OPEP/DADEA/BID/FASA	71,1	99,8	100,4	138,12	173,59
AUTRES	58,5	65,2	69,2	84,22	111,42
Crédits Bilatéraux	369,5	353,4	453,5	586,67	484,2
Pays de l'OCDE	84,4	60,2	131	207,32	169,13
Pays arabes	229,6	235	248,6	260,36	179,41
Autres	55,5	58,2	73,9	118,99	135,66
Dettes Commerciales	4,6	2,9	1,7	0,08	0
DONT GARANTIE	4,6	2,9	1,7	0,08	0
EUROBOND				90,00	0,00
EUROBOND 20113					227,70
Total	864,3	968,5	1171,6	1 662,55	1 900,08
					237,53
					14,29%

Source lettre n° 02175MEF/DGF/DDI/DDP du 3 mai 2011

Source lettre n° 0238 MEF/DGCPT/TG du 3 mai 2012

Note sur eurobond 20113 bcissé

ANNEXE 8 bis

SERVICES DE LA DETTE EXTERIEURE ET DE LA DETTE INTERIEURE

(Art 33 alinéa 2-5° de la loi organique)

en milliards de francs

LIBELLES	SERVICE PREVISIONNEL LFR 2011			SERVICE PREVISIONNEL LFI 2011
	DETTE au 25/05/2011	INT + COM	principal	DETTE au 31/12/2010
dettes extérieures				
Source lettre n° 02175MEF/DGF/DDI/DDP du 3 mai 2011				
Source lettre n° 0238 MEF/DGCPT/TG du 3 mai 2012				
Note sur eurobond 20113 bcissé				
Crédits multilatéraux	82,42	20,80	61,62	80,23
dont BIRD/IDA/FIDA	42,78	11,20	31,58	41,79
BAD/FAD	13,44	3,40	10,04	13,16
OPEP/DADEA/BID	16,05	3,56	12,49	15,33
FMI				
Autres crédits	10,15	2,64	7,51	9,95
Crédits Bilatéraux	69,43	17,85	51,58	77,59
Pays de l'OCDE	51,12	12,06	39,06	49,54
Pays arabes	11,12	2,50	8,62	10,95
Autres	7,19	3,29	3,90	17,10
Opérations financières	119,15	28,05	91,10	9,32
Eurobond 2009	98,90	7,80	91,10	
Eurobond 2011	20,25	20,25	0,00	9,32
Total Brut	271,00	66,70	204,30	167,14
Economies PPTE (b)				
Economies IADM(c)				
Total Net (a-b-c)	271,00	66,70	204,30	167,14
dettes intérieures				
Source lettre n° 000220 MEF/DGCPT /TG du 05 mai 2011				
Rachat FMI	4,56	2,95	1,61	4,56
Dépôt KOWEITIEN	5,57	0,25	5,32	5,57
Autres emprunts bancaires (BDM BOA BICIS)	1,86	1,86	0,00	1,86
Remboursement découvert statutaire BCEAO	8,54	0,64	7,90	8,54
Obligations du Trésor par adjudication	22,31	7,83	14,48	42,68
Obligations du Trésor par APE	20,37	6,58	13,79	23,68
Dépôts des organismes	0,00	0,00	0,00	0,70
Service Prévisionnel pour les émissions de 2011	23,68	23,68	0,00	0,00
CDC Fonds particuliers	0,70	0,70	0,00	0,00
TOTAL	87,59	44,49	43,10	87,59
Total général	358,59	111,19	247,40	254,73